



RÈGLEMENT MINI-BASKET 2026-2027

WWW.LOIREBASKETBALL.ORG



PRÉAMBULE



Le Mini Basket est un jeu éducatif. Il n'y a pas de championnat. L'important est bien que les enfants découvrent, participent, apprennent et aiment le Basket. Le résultat est secondaire. Toutes ces règles doivent être explicitées aux parents en début de saison, et rappelées en cas de manquement en cours de saison.

Toute rencontre doit se dérouler même si toutes les conditions ne sont pas remplies. Les entraîneurs doivent trouver un arrangement, l'intérêt premier des enfants est de jouer !

Avant la rencontre, une courte réunion **OBLIGATOIRE** entre le ou les arbitres, la table de marque et les entraîneurs doit se tenir pour rappeler les règles essentielles et se mettre d'accord sur l'arbitrage et les tolérances en fonction du niveau des équipes en présence.

Article 1 : Les pratiquants

Le Mini-Basket peut être pratiqué par toute personne licenciée âgée entre 6 et 11 ans.

| | U9 | U11 |
|-----------------------------------|---|--|
| Composition des équipes | 4x4 | 4x4 |
| Années de naissance | U8 et U9 Interdiction de participer à 2 rencontres sur un même week-end (du vendredi au dimanche) | U10 et U11 Interdiction de participer à 2 rencontres sur un même week-end (du vendredi au dimanche) |
| Surclassements | U7 exclusivement avec certificat médical (transmis au comité) + justifier d'une année précédente de licence | U9 exclusivement avec certificat médical (transmis au comité). Attention, un U9 surclassé ne peut participer au championnat U11 D1 qu'à certaines conditions (cf règlement spécifique U11 D1). |
| Effectif minimum conseillé | 8 licenciés | 8 licenciés |

Article 2 : Encadrement

Les encadrants, entraîneurs de l'équipe pour les rencontres doivent être majeurs et licenciés auprès de la Fédération Française de Basket-Ball. Il en est de même pour les accompagnateurs qui souhaitent exercer une fonction officielle.

RÈGLEMENT MINI-BASKET 2026/2027

Un mineur peut parfaitement encadrer une équipe de mini-basket mais il doit **OBLIGATOIREMENT être accompagné**, tant aux entraînements qu'aux matchs, par un **licencié majeur**.

Article 3 : Infrastructures et équipements

| | U9 | U11 |
|---|--|--|
| Hauteur de l'anneau | 2,60m | 2,60m pour les débutants 3,05m pour les confirmés (Championnat U11 D1) |
| Taille de terrain | Terrain sur la largeur du terrain ou grand terrain | Grand terrain |
| Ligne de lancers-francs | Possibilité d'adapter la ligne des lancers-francs aux capacités des enfants. En U11 D1, les entraîneurs doivent se mettre d'accord lors de la réunion qui précède la rencontre. | |
| Type de Ballons | Taille 4 | Taille 5 |
| Score | Affichage des périodes gagnées uniquement (le score de la feuille de match ne doit pas l'être) : Période gagnée 3 points. Période égalité 2 points. Période perdue 1 point. En U11 D1, le score peut être affiché. | |
| Feuille de marque La feuille Emarque mini est obligatoire | Un adulte licencié majeur à la table (qui peut être le responsable de salle). <ul style="list-style-type: none">- Bien vérifier la catégorie, la poule, le lieu et la date, le nombre de périodes, le temps et les fautes- Bien indiquer le nom de l'entraîneur (au moins une personne majeure qui peut assister ou être assisté d'un mineur) et son numéro de licence.- Elle devra être transmise au comité via FBI avant le dimanche minuit. Le responsable de salle majeur doit obligatoirement être à la table de marque. | |
| Arbitrage | <ul style="list-style-type: none">- Dans la mesure du possible, arbitrage assuré par un jeune assisté d'un adulte- Les 4 violations sont à pénaliser mais toujours en expliquant aux enfants le coup de sifflet.- Mise en place du JAP- Arbitrage club et bienveillant : | |

| | |
|--|---|
| | Concertation avant la rencontre et à la mi-temps entre les encadrants et les arbitres pour l'ajustement des oppositions sur les périodes, en fonction du niveau des joueurs/joueurs |
|--|---|

Article 4 : Déroulement des rencontres (cf. Article 21.3 des règlements Sportifs Généraux)

- Samedi et dimanche de 09h30 à 11H00
- Samedi de 13H00 à 17H30
- Autres jours de la semaine (sur accord des 2 clubs avec mail au comité)

| | U9 | U11 |
|-------------------------------------|--|--|
| Durée de la rencontre | Rencontre en 6x4min décomptées | Rencontre en 8x4mn décomptées |
| Répartition du temps de jeu | Chaque joueur devra jouer au moins 2 périodes entières dont 1 sur chaque mi-temps et sortir une période entière durant le match. | |
| Remplacements | Uniquement sur blessure ou pour 5 fautes. Changements autorisés dans les 2 dernières périodes. | |
| Défense | Défense individuelle obligatoire tout terrain (écrans et prise à 2 strictement interdits) | |
| Tir à 3 points | Pas de tir à 3 points | |
| Temps de repos | 1 minute entre chaque période 5 minutes de mi-temps maximum / 1 minute minimum | |
| Temps mort | Pas de temps mort | |
| Echauffement / Mise en route | Echauffement par équipe Possibilité d'échauffement commun | |
| Composition des équipes | Minimum 4 joueurs Tolérance de 1 garçon en U9F /U11F et de 2 filles en U9M /U11M participant sur une période en même temps | |
| 5 secondes | L'application de cette règle nécessite une concertation avant la rencontre entre les éducateurs et les arbitres. Tolérance pour les joueurs débutants. | |
| Retour en zone | Non | Oui pour les U11 D1 Pour les autres catégories U11, possible après concertation entre les coaches |
| Entre deux | Alternance | |
| Remise en jeu | Remise en jeu rapide en zone arrière autorisée en U11 | |

| | |
|---------------|--|
| Fautes | <ul style="list-style-type: none">● Fautes individuelles à comptabiliser● L'éventuelle attitude antisportive d'un joueur devra être traitée sur un principe éducatif et non en application d'une règle. |
|---------------|--|

Article 5 : Formule pour les U9 :

Phase 1 : Engagement des clubs suivant un niveau confirmé (D1) ou débutant (D2). Pré engagement des équipes début septembre via un google FORMS (dossier partagé qui permettra aux clubs de mettre leur disponibilité et de trouver des rencontres). **Bien saisir le score sur le GOOGLE FORMS une fois la rencontre jouée** qui servira à la constitution des poules pour la PHASE 2.

Phase 2 : composition des poules de 4 en aller/retour suivant les engagements des clubs en 2 niveaux (D1, D2) et suivant le nombre d'équipes engagées. La proximité géographique est priorisée.

Phase 3 : Poules de 6 en aller/retour composées suivant le classement de la phase 2. La proximité géographique sera priorisée.

Article 6 : Organisation des rencontres U11 D1

Les équipes souhaitant évoluer en U11 D1 devront s'engager au niveau D1. Les accessions en D1 ne seront plus possibles après l'Open Christian Jallon.

Ce niveau est réservé aux U11, la mixité n'est pas autorisée.

Les U9 surclassés pourront participer au championnat D1 sous réserve :

- d'avoir l'accord du médecin de famille.
- Avis du CTF
- Accord écrit des parents.
- Accord du responsable Mini Basket du Comité.

Attention, même en D1, les rencontres se déroulent en 4x4.

La formule :

- Phase 1 : Pré engagement des équipes début juillet jusqu'à fin août via un google FORMS. Brassage par poule de 4 en aller simple pour évaluer le niveau des équipes.

Proximité géographique priorisée.

- Vacances de la Toussaint : l'Open Christian JALLON valide la participation des équipes au niveau D1. Le Comité (par ses cadres techniques) se réserve le droit de ne pas accepter la participation au niveau D1 des équipes qui seraient en difficulté sur la phase

RÈGLEMENT MINI-BASKET 2026/2027

de brassage et lors de l'Open. Les équipes U11 D2 pourront participer à l'Open pour évaluer leur niveau, bénéficier de l'avis des cadres techniques et éventuellement ajuster leur engagement. Le Comité se réserve le droit de convoquer à l'Open les équipes D2 qui auraient eu de gros scores en brassage.

Ne pourront pas participer les U11 surclassés ayant participé à plus d'une rencontre en championnat U13 lors de la PHASE 1

- Phase 2 : composition de poules de niveau en poules de 4 aller/retour, proximité géographique par zone (Sud, Nord et Centre).
- Phase 3 : Composition de poules de 6 en aller/retour, suivant classement de la phase 2. Cette phase sera départementale, la proximité géographique ne sera plus prioritaire.

En plus des règles applicables dans les niveaux U11D2 et U11D3 (cf tableau plus haut), les règles suivantes sont également applicables :

- Score affiché.
- Sur les remises en jeu, l'arbitre ne touche pas la balle en zone arrière.

Article 7 : Organisation des rencontres U11 D2 et D3

Phase 1 : Pré engagement des équipes début juillet jusqu'à fin août via un google FORMS. Engagement des clubs suivant un niveau D2 ou D3. Phase de brassage par poules de 5 ou 6 en match aller. Proximité géographique priorisée

Phase 2 : composition en poules de 4 en aller/retour suivant les classements de la phase 1. Les derniers de D2 descendent en D3 et les premiers de D3 montent en D2.

La proximité géographique sera priorisée sous réserve d'un nombre d'équipes suffisant.

Phase 3 : Composition de poules de 6 en aller /retour, suivant classement de la phase 2. La proximité géographique sera priorisée sous réserve d'un nombre d'équipes suffisant.

ANNEXE

| | |
|---------------------|---|
| La sortie | <p>Le terrain de Basket-Ball est délimité par des lignes. Il y a sortie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsque le ballon touche la ligne ou le sol au-delà de la ligne délimitant le terrain. - lorsqu'un joueur contrôlant le ballon touche la ligne ou le sol au-delà de la ligne délimitant le terrain. <p>Remise en jeu habituelle et ballon non touché par l'arbitre en zone arrière (pour les U11).</p> |
| Le marcher | <p>JOUEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand je reçois le ballon en mouvement. J'ai le droit de poser mes deux pieds au sol pour le contrôler, tirer, passer ou m'arrêter - Quand je suis arrêté, le premier pied posé au sol pour mon arrêt doit rester collé au sol. <p>C'est mon pied de pivot. L'autre pied est libre de bouger.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour tirer au panier, je peux décoller mon pied de pivot. - Attention, pour partir, je dois dribbler avant de décoller mon pied de pivot. <p>ARBITRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dit « marcher » et fait le geste, - dit la couleur de l'équipe qui aura le ballon, - et montre la direction du jeu. <p>EX : « marcher ! ballon aux bleus ! »</p> |
| Le dribble | <p>JOUEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je ne peux pas porter le ballon en dribblant ni porter le ballon à deux mains. - Si j'arrête mon dribble, je ne peux pas repartir. Je dois faire une passe ou un tir. <p>ARBITRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dit « reprise de dribble » en faisant le geste, - dit la couleur de l'équipe qui aura le ballon, - montre la direction du jeu, - et donne le ballon à la touche la plus proche. <p>EX : « reprise de dribble ! ballon aux blancs ! ».</p> |
| Les contacts | <p>JOUEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quand j'attaque ou je défends, je n'ai pas le droit de tenir, pousser, bousculer, etc. mon adversaire. - J'ai le droit, pour défendre, de me déplacer face à lui et de le gêner. Un contact avec mon torse est autorisé à condition de ne pas le faire en avançant vers lui. - Je ne peux pas créer de contact avec mes bras, mes épaules, mes hanches ou mes jambes. - Quand j'attaque, je ne peux pas heurter mon adversaire au torse ni étendre mes bras pour le tenir à distance. <p>ARBITRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dit « faute au N° ...bleu » et le répète à la table de marque en faisant le geste. - Si le joueur shootait et si le panier est raté, l'arbitre lui accorde 2 lancers-francs. |

| | |
|--|---|
| | <p><i>Exemple :« faute au 8 bleu ! 2 lancers francs !»</i></p> <p>Si le joueur shootait et si le panier est marqué. Il n'y a pas de lancer-franc supplémentaire</p> <p>- Sinon l'arbitre annonce la couleur de l'équipe qui aura le ballon, montre la direction du jeu et donne le ballon à la touche la plus proche.</p> <p><i>Exemple :« faute au 8 bleu, balle rouge, côté »</i></p> <p>Bien penser à expliquer les fautes</p> |
|--|---|